

# 1<sup>ÈRE</sup> MONTÉE HISTORIQUE

## DU PUY NOTRE-DAME | LES 26 ET 27 JUILLET 2025

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 1<sup>ère</sup> MONTÉE HISTORIQUE, les 26 et 27 juillet 2025. Cette manifestation est ouverte aux véhicules anciens (antérieurs à 1945 pour les voitures, à 1960 pour les motos et à 1965 pour les side-cars).

Le samedi 26 juillet est consacré à une randonnée touristique d'environ 120 km. Une présentation du déroulement de la MONTÉE HISTORIQUE aura lieu dans la salle des fêtes à 19h. La journée se terminera par un concert gratuit organisé dans la parc de la Mairie (buvette et restauration sur place).

Le dimanche 27 juillet, une MONTÉE HISTORIQUE est organisée sur un tracé fermé en ville. Pour des questions de sécurité, les voitures devront obligatoirement avoir acquis, auprès de la FFSA, un titre de participation. Un parcours d'agilité est également mis en place pour les motos sur la rue du Parc au niveau de la place Gâte Argent.

Dans l'attente de vous compter parmi nous.

les Présidents, Alice et Jean-Louis

### BULLETIN D'ENGAGEMENT

à renvoyer à : GRAND PRIX RÉTRO - Mairie du Puy Notre-Dame 1 rue de la Mairie 49260 LE PUY NOTRE-DAME

»» AVANT LE 30 JUIN 2025 ««

IL EST IMPÉRATIF DE RENSEIGNER CETTE FICHE PRÉCISÉMENT AFIN D'ASSURER VOTRE SÉCURITÉ ET LA PRÉSENTATION DE VOS VÉHICULES AU PUBLIC. AFIN DE SIMPLIFIER LA GESTION DES INSCRIPTIONS, MERCI DE PRIVILÉGIER LE COURRIER ÉLECTRONIQUE : [inscriptions@grandprixretro-puynotredame.com](mailto:inscriptions@grandprixretro-puynotredame.com)  
VOUS RECEVREZ UN COURRIEL DE CONFIRMATION APRÈS VALIDATION DÉFINITIVE DE VOTRE INSCRIPTION PAR LE BUREAU.

Pour les participants éloignés, l'accueil et l'hébergement sont possibles dès le vendredi (arrivée avant 20h sur le Puy Notre-Dame - l'accueil se fera au stade du Puy Notre-Dame).



**INSCRIPTION DANS LA LIMITE  
DES PLACES DISPONIBLES.  
AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE.**



**PHOTO(S) DU VÉHICULE À  
FOURNIR AVEC VOTRE INSCRIPTION  
(OBLIGATOIRE).**

**PILOTE**

Nom, Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Tél. ou Portable : .....

e-mail : .....

**CO-PILOTE**

Nom, Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Tél. ou Portable : .....

e-mail : .....

Infos : Jean-Louis - 06 68 44 60 67 • Sandrine - 06 81 15 93 41 • Nathalie - 06 76 40 06 06

VÉHICULE 1	
Marque :	.....
Modèle :	.....
Année :	.....
Cylindrée :	..... Puissance : .....
Marque du Moteur :	.....
Véhicule conforme à sa fabrication d'origine [oui/non] :	.....
Si non, modifications apportées ? :	.....
.....	.....

VÉHICULE 2 (moto uniquement)	
Marque :	.....
Modèle :	.....
Année :	.....
Cylindrée :	..... Puissance : .....
Marque du Moteur :	.....
Véhicule conforme à sa fabrication d'origine [oui/non] :	.....
Si non, modifications apportées ? :	.....
.....	.....

DOCUMENTS OBLIGATOIRES	
Les documents suivants sont à joindre à votre inscription : <b>ASSURANCE</b> (en cours de validité) - <b>CARTE GRISE</b> - <b>PERMIS DE CONDUIRE</b> - <b>TITRE DE PARTICIPATION</b> ( <i>National Roulage Libre Route</i> à souscrire auprès de la FFSA - voiture uniquement - pour un coût de 23€)	

CAMPING	
L'accès au stade du Puy Notre-Dame (stationnement remorques et/ou camping) est <b>exclusivement réservé</b> aux participants munis d'un macaron.	

PARTICIPATION	
La participation demandée couvre les frais du ou des différents repas et une partie des frais d'organisation de la Montée Historique [sécurité, assurances...].	
<input type="checkbox"/> <b>RANDONNÉE TOURISTIQUE ET MONTÉE HISTORIQUE</b> <i>(repas compris le midi)</i>	
Nombre d'adultes .....	x 150 € = ..... €
<input type="checkbox"/> <b>OU RANDONNÉE TOURISTIQUE</b> <i>(repas compris le midi)</i>	
Nombre d'adultes .....	x 75 € = ..... €
<input type="checkbox"/> <b>OU MONTÉE HISTORIQUE</b> <i>(repas compris le midi)</i>	
Nombre d'adultes .....	x 75 € = ..... €
<input type="checkbox"/> <b>OU SIMPLE ACCÈS MONTÉE HISTORIQUE</b> <i>(sans repas)</i>	
Nombre d'adultes .....	x 50 € = ..... €

RÈGLEMENT	
-----------	--

◇◇◇ **ARTICLE 1** ◇◇◇  
L'Association du GRAND PRIX RÉTRO DU PUY NOTRE-DAME organise une randonnée touristique, le samedi 26 juillet 2025 et la MONTÉE HISTORIQUE DU PUY NOTRE-DAME, le dimanche 27 juillet 2025. La montée historique du dimanche sera organisée dans les rues du village (protection de paille et barrières seront mises en place). Un parcours d'agilité, pour les motos, est également mis en place.

◇◇◇ **ARTICLE 2** ◇◇◇  
**Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route et aux arrêtés municipaux du Puy Notre-Dame.**  
La MONTÉE HISTORIQUE DU PUY NOTRE-DAME est organisée sur un parcours fermé en ville de 1 km. Cette démonstration n'entraînera ni classement, ni chronométrage.

◇◇◇ **ARTICLE 2-1** ◇◇◇  
La réalisation d'une telle manifestation est une opportunité pour les amateurs de véhicules anciens et, à ce titre, il est primordial que **chaque participant** soit conscient, non seulement du risque qu'il encourt, mais plus particulièrement de la mise en péril de spectateurs, autres participants ou organisateurs, due à des actes de conduite irréfléchis et/ou dangereux ou due à un véhicule en mauvais état. [...]

.....  
**Toute inscription non accompagnée de son paiement ne sera pas prise en compte.**  
Inscription et règlement par CB possible sur le site du Grand Prix Rétro : [www.grandprixretro-puynotredame.com](http://www.grandprixretro-puynotredame.com)  
Chèque à libeller à l'ordre de l'Association du Grand Prix Rétro du Puy Notre-Dame.  
.....

**Infos : Jean-Louis - 06 68 44 60 67 • Sandrine - 06 81 15 93 41 • Nathalie - 06 76 40 06 06**

### BOURSE D'ÉCHANGES

Une bourse d'échanges est organisée, samedi et dimanche, dans le parc de la Mairie. Vous souhaitez exposer ? Contactez Jean-Louis Imbert - 06 68 44 60 67 (n'hésitez pas à laisser un message)

### SOIRÉE FESTIVE

L'association "l'Ambiance Ponote" déroule les nappes, le vendredi 25 juillet, pour un dîner dans la rue de la Collégiale. Réservation conseillée au 06 33 32 58 03 ou au 02 41 52 26 26 ou [charetier.sonia@orange.fr](mailto:charetier.sonia@orange.fr)

## ARTICLE 2-2

Le Comité Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un accident résultant du non-respect par un participant du présent règlement et/ou des règles de sécurité vis-à-vis d'autrui.

## ARTICLE 2-3

De par le seul fait de leur engagement, les participants dégagent ipso facto la responsabilité des organisateurs et engagent leur propre responsabilité civile et pénale.

## ARTICLE 2-4

Tout véhicule jugé en mauvais état par le Comité Organisateur sera refusé.

## ARTICLE 2-5

Tout conducteur ou participant en état d'ébriété ou sous stupéfiant ou dont le comportement va à l'encontre du bon déroulement de la manifestation en sera exclu par le Comité Organisateur. Des contrôles aléatoires pourront être effectués.

## ARTICLE 2-6

Les participants devront suivre scrupuleusement les consignes des signaleurs, telles que :

**Drapeau VERT** = *Aucun danger*

**Drapeau JAUNE** = *Danger, ralentir et ne pas doubler*

**Drapeau ROUGE** = *Danger majeur, ralentir et quitter le circuit* ainsi que les recommandations et directives des organisateurs.

## ARTICLE 2-7

Le Comité Organisateur est seul juge de l'engagement ou du refus d'un participant.

## ARTICLE 3

Les véhicules seront inscrits dans les groupes suivants:

GROUPE 1 Cyclecars du 1-01-1920 au 1-01-1945

GROUPE 2 Tricyclescars *idem*

GROUPE 3 Sportives *idem*

GROUPE 4 Motos à courroie/chaîne jusqu'à 1930

GROUPE 5 Motos < 350cm<sup>3</sup> jusqu'à 1960

GROUPE 6 Motos > 350cm<sup>3</sup> *idem*

GROUPE 7 Motos attelées jusqu'à 1965

**TOUS CES VÉHICULES DEVRONT ÊTRE EN PARFAIT ÉTAT, RÉGULIÈREMENT IMMATRICULÉS ET ASSURÉS. À SON ARRIVÉE, LE CONDUCTEUR DEVRA PRÉSENTER : SON PERMIS DE CONDUIRE, SA CARTE GRISE ET L'ASSURANCE DU VÉHICULE.**

Sur toute la durée de la manifestation, nous vous rappelons conformément à l'article 2 et 2-5 que vous circulerez sur voie publique et à ce titre, le Comité Organisateur ne serait être tenu pour responsable de votre éventuel **non respect du code de la route.**

## ARTICLE 4

Le bulletin d'engagement dûment rempli doit être retourné **avant le 30 juin 2025** à :

GRAND PRIX RÉTRO - MAIRIE DU PUY NOTRE-DAME

1 rue de la Mairie 49260 LE PUY NOTRE-DAME

La randonnée se déroulera le **26 juillet 2025 de 9h à 18h** et la **montée historique, le 27 juillet 2025 de 9h à 19h.**

L'organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser un engagement, en fonction :

- > de la date limite des engagements
- > du nombre maximum des engagés
- > pour tout motif à l'appréciation des organisateurs :

attitude inamicale, conduite dangereuse, falsification de documents, état d'ébriété, etc.

## ARTICLE 5

Conformément à l'article 5 du décret du 18-10-1955 modifié le 30-05-1969, les organisateurs ont souscrit un contrat d'assurance R.C.O. qui pourra vous être présenté sur demande.

## ARTICLE 6

Les organisateurs se réservent le droit de faire figurer toute publicité sur les véhicules engagés du fait d'accords publicitaires. À l'exclusion de toute autre pouvant déjà figurer. **Au même titre, les images des véhicules, de leurs pilotes et des occupants, prises lors de la manifestation pourront être utilisées à des fins de communication.**

## ARTICLE 7

Les véhicules devront être présentés **à partir de 8h, le SAMEDI 26 JUILLET 2025**, au parking de la mairie où les vérifications administratives seront effectuées (*salle Saint Vincent*). Le départ se fera au stade du Puy Notre-Dame. L'organisation pourra refuser la participation d'un véhicule si celui-ci n'est pas dans un parfait état de sécurité. **Une fois votre plateau déchargé, merci de le déplacer à l'endroit qui vous sera communiqué.**

Les participants recevront tous les documents relatifs au bon fonctionnement de la manifestation (*programme, road-book, additif éventuel au règlement, plaques officielles...*).

Pour la MONTÉE HISTORIQUE, le **dimanche 27 JUILLET 2025**, les véhicules devront être présents, pour les premiers groupes, **au paddock (place de la mairie) à 8h30**. La première pré-grille sera en place, route de Virolai, **à 8h45**. De la même façon, pour les départs suivants, les participants devront être présents sur la **pré-grille 15 mn avant** (*les plateaux seront affichés dans différents lieux : salle des fêtes, stade, pré-grille*). Le port du casque (*homologué*) est obligatoire pour le pilote comme pour le co-pilote.

## ARTICLE 8

Les organisateurs seront les seuls juges pour tous les cas prévus et non prévus. Les décisions prises sont sans appel.

**ATTENTION : EN CAS DE NON RESPECT DES INFORMATIONS DONNÉES PAR LES SIGNALEURS SUR LE CIRCUIT OU DANS LE PADDOCK AINSI QUE PAR LES MEMBRES PRINCIPAUX DE L'ORGANISATION, UNE EXPULSION VOUS SERA NOTIFIÉE AVEC EXÉCUTION IMMÉDIATE. NOUS NE POUVONS PAS REMETTRE EN CAUSE CETTE ORGANISATION PAR LE COMPORTEMENT IRRESPECTUEUX D'UN OU PLUSIEURS INDIVIDUS.**

*Par ma signature, je m'engage et certifie avoir pris connaissance du règlement pour acceptation pleine et entière. Je certifie également que le véhicule engagé sera assuré en fonction de ses caractéristiques.*

Le : ..... à : .....  
Signature (mention "lu et approuvé")

*Merci de bien vouloir écrire ci-dessous la mention « Je m'engage à ne pas poursuivre l'association du Grand Prix Rétro » :*

# 1<sup>ÈRE</sup> MONTÉE HISTORIQUE

DU PUY NOTRE-DAME | LES 26 ET 27 JUILLET 2025

## Organisation de la démonstration

- 1 L'entrée et la sortie du paddock se font en 2 points différents.  
Les signaleurs de piste vous indiquent si le passage est autorisé.
- 2 Il est impératif de respecter et de suivre les consignes des signaleurs. Pour mémoire :
  -  >> [fixe] À vos marques ! - [agité] Partez !
  -  >> Aucun danger
  -  >> Danger, ralentir et ne pas doubler
  -  >> [1 pilote concerné] Ralentir puis quitter la piste
  -  >> Danger majeur, ralentir fortement et quitter la piste
  -  >> Fin de série
- 3 Afin de profiter au maximum du circuit de démonstration, il est impératif de respecter les horaires donnés [à votre arrivée]. La mise en place en pré-grille se fait 15 minutes avant le départ de votre plateau.  
LES RETARDATAIRES NE POURRONT PAS REJOINDRE LE CIRCUIT.
- 4 Afin d'assurer le bon enchaînement des plateaux, nous vous demandons de respecter les emplacements signalés pour le stationnement des véhicules au paddock.
- 5 Nous vous demandons de respecter le décalage engendré par tout aléa entraînant une modification des horaires programmés.

## Règlement de mise à disposition du stade

- 1 RESPECTEZ LES LIEUX notamment en assurant le ramassage de vos déchets [containers fournis].
- 2 Une partie du "Club House" de la salle de sport est ouverte pour vous donner accès aux douches et toilettes.  
RESPECTEZ LES LIEUX ET LES MAINTENIR PROPRES.
- 3 Respectez le plan de zonage :
  - Zone ROUGE : Réservée au départ des rallyes et donc uniquement aux véhicules de collection.
  - Zone BLEU : Stationnement des véhicules modernes et des remorques.
  - Zone JAUNE : Affectée au camping.Évitez les espaces perdus et inutiles pour maximiser le nombre d'emplacements.

# 1<sup>ÈRE</sup> MONTÉE HISTORIQUE

DU PUY NOTRE-DAME | LES 26 ET 27 JUILLET 2025

## Plan de zonage du stade

